



FORMA-SAUVER.com
FORMATIONS SANTÉ & SÉCURITÉ DU TRAVAIL

V.06/2023.MARHI



600 €

TVA non applicable

L6313-1 du Code du Travail

**GROUPE DE 2 à 12
PARTICIPANTS
MAXIMUM**



INSCRIPTIONS



CONTACT

@FORMA-SAUVER.COM



04 11 95 03 89

FORMATION PERMIS DE FEU

PUBLIC

La formation Permis de Feu s'adresse aux personnes amenées à rédiger ou valider un permis de feu, ou à surveiller un chantier comprenant des travaux par point chaud.

Prérequis:

Aucun prérequis particulier n'est exigé pour effectuer la formation au traitement des Permis de Feu.

OBJECTIFS

- Être capable d'identifier les notions élémentaires de naissance et de propagation d'un incendie.
- Être capable d'analyser la situation et d'adopter un comportement préventif face aux risques d'incendie et d'apparition d'atmosphère explosive.
- Être capable de rédiger et d'appliquer les différentes étapes d'un permis de feu.
- Être capable de mettre en œuvre les mesures de sécurité permettant de réduire les risques liés aux travaux par point chaud.

MOYENS PÉDAGOGIQUES	MOYENS TECHNIQUES	MOYENS D'ENCADREMENT
Lors de cette formation courte, la pratique représente 60% de l'enseignement. La formation Permis de Feu est une formation ciblée à visée opérationnelle. Il est recommandé d'effectuer une session de maintien des connaissances d'une durée de 3 heures tous les 2 ans.	<ul style="list-style-type: none">• Exposés, avec vidéo projecteur, discussions, Support pédagogique moyens de manutention de l'établissement	<ul style="list-style-type: none">• Formateur(trice) incendie à jour de compétences mandaté par FORMASAUVER SAS
MODALITÉS DE DÉROULEMENT	SUIVI DE L'EXÉCUTION	SANCTION
<ul style="list-style-type: none">• Présentiel en intra-entreprise• Présentiel en interentreprises	<ul style="list-style-type: none">• Signature des feuilles d'émargement par demi-journée par les stagiaires et le formateur.	A l'issue, le participant se verra délivrer : <ul style="list-style-type: none">• Attestation de formation individuelle• Questionnaire de satisfaction
MODE D'ÉVALUATION	MAINTIEN DES COMPÉTENCES	MÉTHODES PÉDAGOGIQUES
<ul style="list-style-type: none">• L'évaluation de la formation Permis de Feu est réalisée par un QCM pour la partie théorique tandis que la partie pratique est évaluée de manière sommative au cours des exercices proposés par le formateur.	<ul style="list-style-type: none">• Tous les 2 ans, il est conseillé aux candidats de suivre un stage d'une durée de 3 heures, lui permettant de maintenir et d'actualiser ses compétences.	<ul style="list-style-type: none">• Pédagogie active, acquisition de compétences, que le stagiaire sera amené à développer de façon itérative entre son poste de travail et la formation dispensée.
DURÉE TOTALE	PÉRIODE DE RÉALISATION	LIEU DE FORMATION
1 jour / 6 heures	Inférieur à 2 mois	Sur site client
HORAIRES	RYTHME DE LA FORMATION	TAUX DE RÉUSSITE
Sur demande	sur une demie journée	100 %
RÉFÉRENT PÉDAGOGIQUE	RÉFÉRENT HANDICAP	TAUX DE SATISFACTION
direction@forma-sauver.com	rh@forma-sauver.com	98 %

PROGRAMME DE LA FORMATION

FORMATION PERMIS DE FEU

Le programme ici présenté, est à titre indicatif. La gestion du temps dépendra du groupe et des différentes mises en situation.
Le temps des séquences peut varier d'une séquence à l'autre selon l'avancée du groupe.

PARTIE THÉORIQUE - 40%

La réglementation

- Le Code du Travail
- Le plan de prévention

Naissance et évolution d'un feu

- Les causes d'incendie
- Le triangle du feu
- Les classes de feu
- Les modes de propagation
- Les procédés d'extinction

Les moyens d'extinction

- Les différents types d'extincteurs, les agents extincteurs et leurs champs d'utilisation

Le permis de feu

- L'objectif du document et de la démarche associée
- Les travaux concernés
- Les acteurs internes et externes
- La démarche de réalisation
- Les règles de sécurité avant, pendant et après l'intervention

Notions d'explosimétrie

- Les limites d'explosimétrie
- Les relevés avec explosimètre
- Le dégazage d'un volume

Les consignes incendie

- L'organisation de la lutte contre l'incendie
- Les consignes générales et spécifiques

Enseignement Pratique - 60%

Mise en œuvre de permis de feu lors de situations opérationnelles réelles

- Rédaction de Permis de feu
- Validation de Permis de feu

PERMIS DE FEU
PERMIS DE TRAVAIL PAR POINTS CHAUDS

N°

Le feu est établi dans un but de prévention des dangers d'incendie et d'explosion occasionnés par les travaux par point chaud (soudage, découpage, meulage...). Il est établi par le chef de l'entreprise ou son représentant, pour chaque travail de ce genre effectué soit par le personnel de l'entreprise, soit par celui d'une entreprise extérieure. Il ne concerne pas les travaux effectués à des postes de travail permanents ou à des interventions régulières (entretien, réparation, etc.) intervenant dans le cadre de l'activité normale de l'entreprise.

DEMANDEUR	INTERVENANT
Nom : Prénom : Fonction : Service : Date : Signature :	Service de l'entreprise : ou entreprise extérieure : Représentant : Date : Signature :

DATES D'UTILISATION	PERSONNEL INTERVENANT
De : / / à : / /	Responsable de la sécurité : Personnes exécutantes : Date : Signature :

DESCRIPTION DES TRAVAUX	
Soudage au chalumeau Découpage au chalumeau Meulage / Ironçonnage Description détaillée des travaux : Réalisation des travaux :	<input type="checkbox"/> Soudage <input type="checkbox"/> Découpage électrique <input type="checkbox"/> Autres (préciser) : Date : Signature :

SÉCURITÉ & CONSIGNES
Consignes particulières : Consignes particulières : Mesures de protection : N° d'alerte et 1 ^{er} intervenant à proximité du lieu de travail : Date : Signature :

MÉRO D'URGENCE : []

EN CAS D'ALARME DANS L'ÉTABLISSEMENT OU SUIVANT L'ORDRE, ARRÊTER IMMÉDIATEMENT TOUT TRAVAIL

Le lieu et la nature de l'intervention ou du poste. Dans tous les cas, ne s'occuper que du premier et du deuxième intervenant pour garantir la sécurité.

SIGNATURES		
DEMANDEUR Date : Nom : Visa :	RESPONSABLE SÉCURITÉ Date : Nom : Visa :	INTERVENANT (EXÉCUTANT) Date : Nom : Visa :

Demandeur - Bleu / Responsable de la sécurité - Jaune / Exécutant

SECURINORI

CONTACT



contact@forma-sauver.com



fixe: 04 11 95 03 89 / Mobile: 06 14 47 47 63



450 rue Baden Powell 34000 MONTPELLIER



inscriptions: www.forma-sauver.com